

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MONTRÉAL  
No. : 500-06-001083-209

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre des actions collectives)

---

**ISABEL CORRAL**

Demanderesse

c.

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Défenderesse

---

---

**DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI**  
(Art. 173 al. 2 C.p.c.)

---

---

**À L'HONORABLE MARIE-CHRISTINE HIVON, J.C.S., LA DEMANDERESSE EXPOSE**  
:

1. Le 18 septembre 2023, la demanderesse Isabel Corral dépose une *Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentante, 3ème modification* (ci-après la « **Demande d'autorisation modifiée** »);
2. Le 12 avril 2024, la Demande d'autorisation modifiée a été accueillie par le Tribunal en faveur du Groupe suivant :

« Toutes les personnes physiques du Québec qui, depuis le 14 mars 2020, ont payé pour un service d'expédition accélérée offert par la défenderesse, notamment Priorité, Priorité Mondial, Xpresspost, Xpresspost É.-U., Xpresspost International, Colis accéléré et Boîte à tarif fixe, dont les délais n'ont pas été respectés et ce, sans savoir préalablement que la garantie de livraison à temps était suspendue »

3. Le 12 juillet 2024, la demanderesse a ensuite déposé contre la défenderesse une *Demande introductive d'instance* (ci-après la « **DII** »);
4. Dans le cadre de cette DII, la demanderesse reproche à la défenderesse d'avoir fait de fausses représentations aux membres du Groupe concernant ses Services d'expédition accélérée, et plus particulièrement quant à la Garantie de livraison à temps accessoire à ces services, le tout en contravention aux articles 219, 227 et 228 de la *Loi sur la protection du consommateur*;

5. La demanderesse allègue aussi que la défenderesse a engagé sa responsabilité contractuelle, conformément à l'article 1458 du *Code civil du Québec*;
6. Le 3 octobre 2024, la défenderesse a déposé une *Réponse* dans laquelle elle exprime son intention de contester la DII et de coopérer avec la demanderesse pour établir un protocole de l'instance;
7. Le 14 avril 2025, les parties ont déposé un premier protocole de l'instance;
8. Le premier protocole de l'instance fixait initialement l'interrogatoire au préalable de la demanderesse au 12 mai 2025;
9. Les parties ont toutefois été obligées de remettre cette étape au 10 novembre 2025, puisque la demanderesse a dû se déplacer hors de la province pour prendre soin de sa mère malade et a elle-même été aux prises avec des troubles de santé ayant ultimement requis une chirurgie;
10. À ce stade, les parties ont encore plusieurs démarches à accomplir avant de pouvoir produire une Demande d'inscription pour instruction et jugement, soit :
  - a. La production d'une Demande pour interroger des membres du groupe;
  - b. La tenue de l'interrogatoire au préalable de membres du groupe, si autorisé;
  - c. La production d'une Demande en irrecevabilité ou en abus;
  - d. La production de la défense écrite;
  - e. La tenue de l'interrogatoire au préalable de la défenderesse;
  - f. La production d'une expertise en juricomptabilité en demande; et
  - g. La production d'une expertise en juricomptabilité, en histoire de la poste au Canada et en économie de la poste au Canada en défense;
11. La demanderesse demande donc au Tribunal de prolonger le délai pour l'inscription pour instruction et jugement pour une durée d'un (1) an, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2027, afin de permettre aux parties de compléter ces démarches;
12. La demanderesse estime qu'il est dans l'intérêt de la justice et des membres du Groupe d'accorder la présente demande et que le délai demandé est entièrement raisonnable et justifié considérant la quantité et la nature des démarches à accomplir;

**POUR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :**

**ACCUEILLIR** la présente *Demande de prolongation de délai*;

**PROLONGER** le délai pour l'inscription pour instruction et jugement au 1<sup>er</sup> avril 2027;

**ORDONNER** aux parties de produire un protocole de l'instance modifié dans les quinze (15) jours du jugement;

**LE TOUT** sans frais.

**MONTRÉAL**, le 1<sup>er</sup> avril 2026

*Lambert Avocats*

---

**LAMBERT AVOCATS**

(Me Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert)

(Me Benjamin W. Polifort)

(Me Loran-Antuan King)

1200, avenue McGill College, bureau 1800

Montréal (Québec) H3B 4G7

Tél. : (514) 526-2378

Télec. : (514) 878-2378

[jlambert@lambertavocats.ca](mailto:jlambert@lambertavocats.ca)

[bpolifort@lambertavocats.ca](mailto:bpolifort@lambertavocats.ca)

[aking@lambertavocats.ca](mailto:aking@lambertavocats.ca)

Avocats de la demanderesse

---

---

**AVIS DE PRÉSENTATION**  
(Art. 527 C.p.c.)

---

---

**À:** Me Nathalie-Anne Béliveau  
[nbeliveau@fasken.com](mailto:nbeliveau@fasken.com)  
Me Claudie Fréchette  
[cfrechette@fasken.com](mailto:cfrechette@fasken.com)  
**FASKEN MARTINEAU DUMOULIN, S.E.N.C.R.L., S.R.L.**  
800, rue du Square-Victoria, bureau 3500  
Montréal (Québec) H3C 0B4  
Tél. : 514-397-4381 / 514-397-5190

Avocates de la défenderesse

**PRENEZ AVIS** que la *Demande de prolongation de délai* sera présentée à l'honorable Marie-Christine Hivon de la Cour supérieure du Québec, district judiciaire de Montréal, à une date et heure à être déterminées.

**VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.**

**MONTRÉAL**, le 1<sup>er</sup> avril 2026

*Lambert Avocats*

---

**LAMBERT AVOCATS**

(Me Jimmy Ernst Jr Laguë-Lambert)  
(Me Benjamin W. Polifort)  
(Me Loran-Antuan King)  
1200, avenue McGill College, suite 1800  
Montréal (Québec) H3B 4G7  
Tél. : (514) 526-2378  
Télec. : (514) 878-2378  
[jlambert@lambertavocats.ca](mailto:jlambert@lambertavocats.ca)  
[bpolifort@lambertavocats.ca](mailto:bpolifort@lambertavocats.ca)  
[aking@lambertavocats.ca](mailto:aking@lambertavocats.ca)

Avocats de la demanderesse

**No. : 500-06-001083-209**

**COUR SUPÉRIEURE**  
(Chambre des actions collectives)

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE MONTRÉAL**

**ISABEL CORRAL**

Demanderesse

**c.**

**SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**

Défenderesse

**DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI**  
(Art. 173 al. 2 C.p.c.)

**ORIGINAL**



**LAMBERT**  
AVOCATS

1200, avenue McGill College, bureau 1800  
Montréal (Québec) H3B 4G7

Tél. : (514) 526-2378

Télec. : (514) 878-2378

[jlambert@lambertavocats.ca](mailto:jlambert@lambertavocats.ca)

[bpolifort@lambertavocats.ca](mailto:bpolifort@lambertavocats.ca)

[aking@lambertavocats.ca](mailto:aking@lambertavocats.ca)

M<sup>e</sup> Jimmy Ernst Jr. Laguë-Lambert (ALOJR5)

M<sup>e</sup> Benjamin W. Polifort (AW0BB6)

M<sup>e</sup> Loran-Antuan King (AK3943)